

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 30 (1958)
Heft: 2

Artikel: Géonomie : nécessité d'un nom nouveau et d'une discipline nouvelle
Autor: Rouge, Maurice-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GÉONOMIE

Nécessité d'un nom nouveau et d'une discipline nouvelle

Par Maurice-François Rouge

Nous sommes à une époque d'accélération extraordinaire du progrès technique, et la poussée de l'évolution créatrice est telle en ce moment que les cadres anciens ne suffisent plus à contenir l'élan d'une pensée scientifique qui se développe et se diversifie sans cesse: de vieilles sciences essaient, de nouvelles sciences naissent.

Le processus est toujours le même. Toute nouveauté, sortant du cadre des connaissances acquises, passe par une phase d'empirisme et fait ses premières apparitions dans le monde sous forme d'art.

Mais c'est seulement en accédant au rang de science qu'une discipline peut atteindre sa pleine efficacité: prendre et jouer son véritable rôle dans la vie de l'humanité.

Et, s'il s'agit d'une science appliquée, cette discipline doit comporter, en plus de l'art dont elle est issue, une éthique qui détermine les impératifs auxquels il convient d'obéir pour répondre aux besoins réels des hommes.

C'est pourquoi l'aménagement du territoire, cette nouveauté entrée dans la vie des Français il y a moins de dix ans, doit être conçu comme une discipline comportant à la fois une science, un art et une éthique.

Cette préoccupation, qui pourrait paraître purement théorique et sans portée pratique, est essentielle, car le développement de cette discipline en dépend.

Or, il ne s'agit pas de problèmes mineurs, mais de la manière dont doivent se développer les différents pays, du nouveau visage qu'ils peuvent prendre grâce à un aménagement et à une mise en valeur susceptibles de mettre fin au déséquilibre actuel et de créer de meilleures conditions d'existence pour les habitants: ces progrès sont possibles sur toute la surface de notre planète, le problème le plus délicat étant de les harmoniser.

La nécessité d'une discipline nouvelle et d'un nom nouveau sera particulièrement bien comprise par ceux qui, ayant connu les difficultés rencontrées par l'urbanisme, ont le désir d'éviter que les mêmes inconvénients se reproduisent.

L'urbanisme, lui aussi, avait été désigné à ses débuts par des associations de termes: aménagement des villes, plans d'extension ou d'embellissement. Il souffre toujours, il est vrai, d'une mauvaise conformation linguistique, qui le lie par son étymologie, à *urbs*, à la ville. Et il faut constamment expliquer que, malgré son nom, l'urbanisme s'applique aussi bien aux communes rurales qu'aux communes urbaines, et déborde en outre, souvent et de beaucoup, les limites des villes. Les mêmes difficultés se rencontrent d'ailleurs, pour des raisons analogues, dans les langues étrangères, avec *town-planning* et *Städtebau*.

Ce qui est plus grave, l'urbanisme est toujours considéré essentiellement comme un art. Et ce qui suffisait peut-être dans les tâtonnements du début, quand il s'agissait surtout de plans de voirie, ne correspond plus aux délicats problèmes de dimensions, de structures, d'activités servant de support au peuplement, qui constituent aujourd'hui, à nos yeux, l'essentiel des problèmes posés par les villes.

Considérer l'urbanisme comme un art ne favorise pas les recherches qui doivent être faites, non plus d'un point de vue esthétique, mais éthique, au sujet du genre de vie qu'il serait souhaitable de procurer à l'homme, du mode d'existence qu'il s'agit de rendre possible pour les habitants, et de la structure à donner en conséquence aux villes.

En s'élevant de l'urbanisme à l'aménagement du territoire, il convient donc de profiter de l'expérience, en évitant de commettre les mêmes erreurs.

D'abord, la question du nom. L'aménagement du territoire doit dériver d'une science générale. La nouvelle discipline ne saurait plus être désignée par une association de termes, prêtant à confusion par les sens divers dont ils sont chargés. Il lui faut un nom neuf, exclusif, et qui affirme sa personnalité: la géonomie.

Géonomie, en prenant place dans la grande famille des noms à étymologie grecque, s'apparente à des disciplines universellement connues: géographie, géologie, géométrie, et, comme elles, fait appel à la notion d'espace par son préfixe, et ensuite à la notion d'ordre par son suffixe.

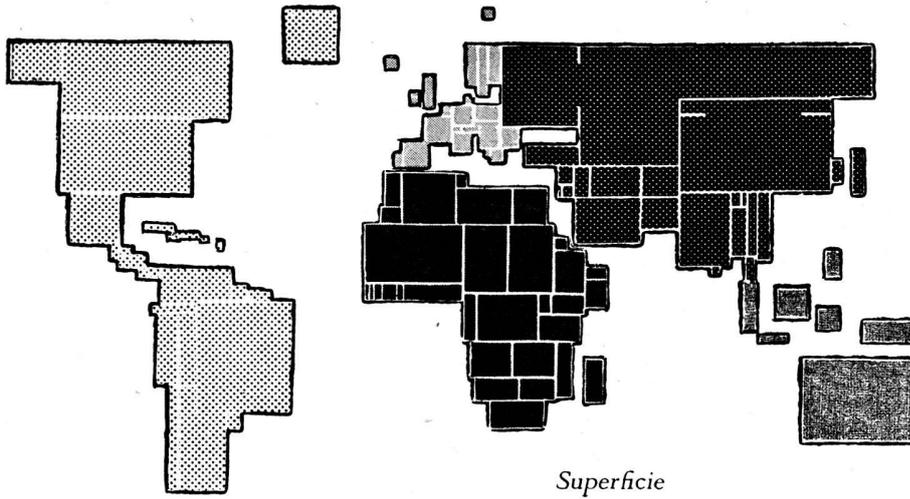
Par contre, le vocable même d'aménagement du territoire indique qu'il s'agit d'un art. En allemand, *Raumordnung* et, en anglais, tantôt *national-planning*, ou encore *regional-planning*, ou même, aux Etats-Unis, *physical-planning*, assemblages de termes comme en français, témoignent, pour des raisons analogues, de la même ambiguïté quant au contenu: et la traduction est également difficile avec des éléments chargés de sens différents. L'emploi du mot géonomie réglerait immédiatement cette question de traduction, en rétablissant la communauté de langage qui existe pour géographie ou géologie et aurait l'avantage d'éviter les ambiguïtés sur l'orientation de cette discipline, en raison du sens dont sont chargés les mots d'aménagement ou de plannisme.

De même, en ce qui concerne le terme complémentaire: national, régional, du territoire (*Raum*), il y a aussi ambiguïté sur l'espace considéré. La géonomie aurait également l'avantage de débarrasser de leur particularisme les formules utilisées en ce qui concerne les territoires évoqués. Jusqu'à présent étaient ainsi désignés en principe les espaces nationaux: c'est dire qu'il s'agissait de problèmes particuliers.

Or les préoccupations propres à chaque territoire, et la fragmentation qui en résulte, risquent de faire perdre de vue que ces problèmes sont universels.

Les problèmes communs, non encore résolus, qui se posent à l'humanité tout entière (par exemple l'exode rural, le changement des modes de culture entraînant des modifications de taille des exploitations, la croissance des agglomérations) se révèlent d'une importance beaucoup plus grande que les différences correspondant à la conjoncture particulière de chaque nation.

A cela il faut ajouter que les projets d'aménagement du territoire sont conçus, par définition même, dans l'état actuel des choses, pays par pays, donc isolément, et risquent ainsi de se trouver en contradiction. N'y a-t-il pas un danger de voir naître des oppositions et des désordres d'autant plus grands que les nations ont de plus en plus recours à des plans et que ces plans auront derrière eux toute la puissance des Etats qui en seront les promoteurs? Les problèmes d'aménagement et d'utilisation du sol se posent, dans la réalité, à une échelle telle que pour leur trouver une solution correcte, il devient nécessaire de se placer sur le plan international. Toute utilisation du sol, entreprise à grande échelle dans des pays différents, en vue de l'exportation de mêmes produits, peut en effet aboutir à un effondrement des cours et à un abaissement des niveaux de vie ayant des conséquences désastreuses pour les habitants de nombreux pays.



Sur ces trois cartes, une seule correspond à la représentation usuelle du monde: celle de la géographie physique, qui donne le rapport des grands pays entre eux, du point de vue de leurs surfaces respectives. *)

Superficie

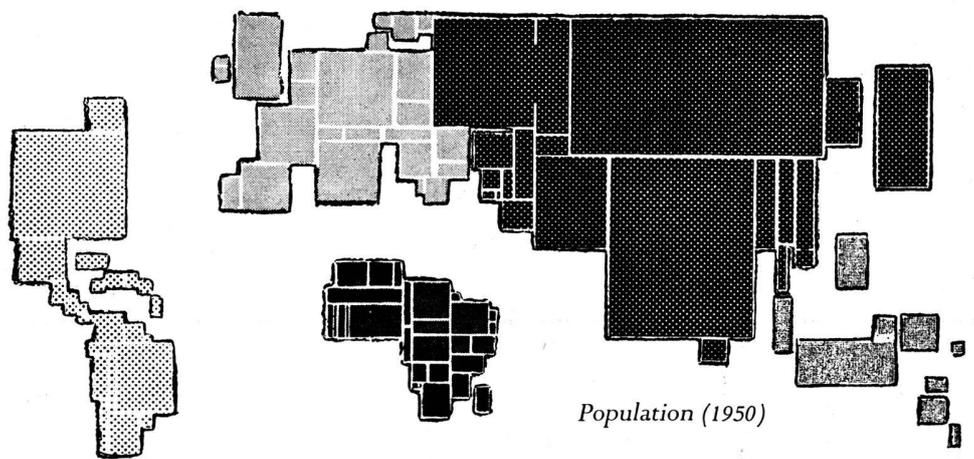
Les deux autres (pour aussi approximatives qu'elles peuvent être, dans l'état actuel des statistiques) donnent une idée des distorsions qui apparaissent aussitôt que l'on utilise d'autres critères: par exemple, ceux de la population ou de la richesse respectives des différents pays. Et aussitôt, suivant le point de vue auquel on se place, on voit se déformer l'image unique offerte jusqu'à présent par chaque pays:

— les États-Unis rapetissent s'il s'agit de démographie, et se dilatent s'il s'agit de richesse; en ce qui concerne la richesse, la faible différence de superficie avec l'Amérique du Sud se transforme en une écrasante supériorité;

— l'Europe, à l'échelle des surfaces, petit fragment de l'Asie, s'égale à elle à l'échelle des richesses;

— l'Afrique n'est grande que du point de vue des surfaces; relativement aux autres, elle se rétrécit du point de vue population, et encore plus du point de vue richesse.

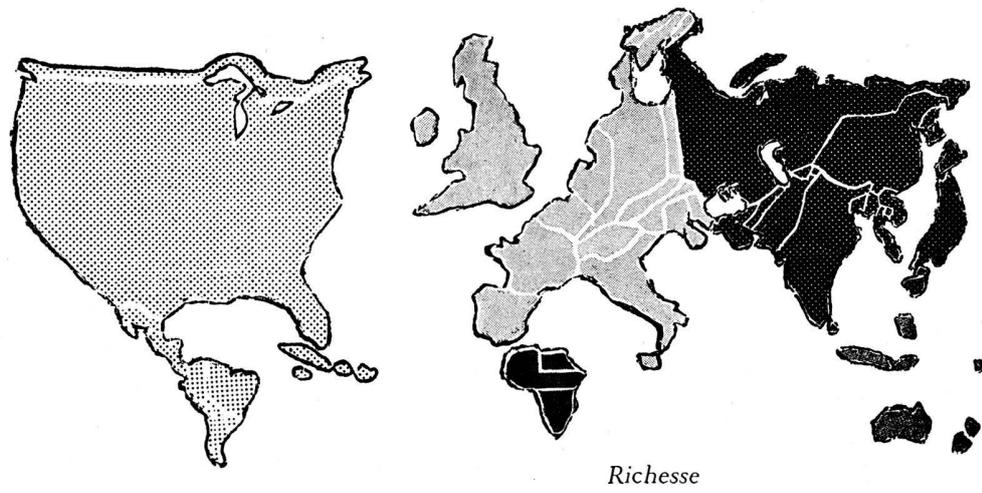
Telles sont les nouvelles perspectives qui s'ouvrent devant la



Population (1950)

géonomie et renouvellent la vision du monde, en révélant l'existence d'autres réalités que celles qui nous sont coutumières. Cette connaissance différente du monde, due aux nouvelles acquisitions de la „science” — en rendant évidents des déséquilibres que ne pouvait faire apparaître le système cartographique d'une géographie ne tenant compte que des dimensions spatiales

— montre comment l'inégale répartition des richesses, et donc des niveaux de vie, rend nécessaire une „éthique”, pour déterminer les moyens d'agir — „art” —, dans le sens de la recherche d'un nouvel équilibre.



Richesse

*) Documents de l'Institut National d'Études Démographiques.

Les difficultés théoriques et pratiques rencontrées exigent donc que les différents problèmes soient portés sur un plan universel; dans ce domaine, comme dans bien d'autres déjà (physique nucléaire, connaissance de l'Antarctique, lutte contre le cancer), une communauté de recherches et d'actions s'impose par suite d'une solidarité sans cesse accrue, en face d'une révolution technique dont il est chaque jour plus difficile de rester maître.

La définition de la nouvelle discipline pourrait être celle, à peine modifiée, que nous avons publiée, il y a plus de neuf ans, en 1947.¹ «La géonomie est la science, l'art, et l'éthique, dont l'objet est de trouver pour l'espace – entendu dans sa réalité concrète et géographique et considéré dans sa totalité aussi bien physique, chimique, biologique et humaine – les structures et les équilibres fonctionnels les plus propres à répondre à la totalité des besoins de l'homme, c'est-à-dire à ses besoins spirituels, comme à ses besoins matériels, esthétiques, aussi bien que physiologiques; la géonomie cherche à connaître et s'efforce de réaliser la meilleure adaptation réciproque possible de l'espace et de la société.»

La géonomie-science

La géonomie, bien entendu, ne doit pas prendre rang parmi les sciences pures, mais parmi les sciences appliquées.

Que la géonomie fasse l'objet d'une science distincte, certains le contesteront, notamment les géographes: la discipline qui est la leur ne suffit-elle pas, surtout depuis le développement de la géographie humaine? Mais il n'y a pas unanimité de vue chez les géographes sur ce point: n'existe-t-il pas en effet une différence entre l'observation des faits géographiques et l'action sur l'espace?

Lorsque, précisément à propos de la géonomie, M. J.-F. Gravier, pour la caractériser, a employé pour la première fois l'expression «géographie volontaire», qui a connu un tel succès par la suite, il a très bien marqué la différence qui existe, à nos yeux, entre la géographie science pure, et qui se présente ainsi toute seule, et la géonomie qui s'offre sous son triple aspect, de science appliquée – donc de science dynamique – d'art et d'éthique, chacun de ces éléments réagissant sur les autres dans une synthèse originale.

Si l'on voulait d'ailleurs simplement rattacher la géonomie à une des branches déjà existantes de la science, l'embarras pourrait être grand: car, pour lui servir de base, la sociologie ou la science économique pourraient alors se mettre aussi sur les rangs.

Les théories de la localisation, par exemple, n'ont-elles pas intéressé surtout des économistes, de Weber à Ponsard, en passant par Paländer, Lösch, Hoover et Léontieff.

Autre exemple, l'évolution démographique, les problèmes de niveaux de vie ne s'apparentent-ils pas à la sociologie?

Or, remarque essentielle, il ne s'agit, ni de toute la géographie, ni de toute l'économie, ni de toute la sociologie, mais de parties empruntées à chacune des trois. Il s'agit surtout d'une combinaison originale de ces éléments, pour en faire, non pas une connaissance de la planète, ni une connaissance de l'activité économique, ni une connaissance des relations sociales, mais une science *des possibilités d'action sur les conditions spatiales de l'existence humaine*.

Si la géographie, science pure, ne peut et ne doit avoir aucune préoccupation d'ordre éthique, le fait humain ne constituant d'ailleurs qu'un élément dans la science d'ensemble de notre planète, les conditions de la vie humaine sont étudiées par rapport à la géographie, et l'homme en fonction de l'espace.

La géonomie correspond à une perspective toute différente, parce que centrée sur les conditions mêmes de l'existence humaine. L'ordre des termes est renversé: la géographie, ou plutôt l'espace, est considéré en fonction de l'homme.

¹ *La Géonomie ou l'Organisation de l'Espace*. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1947. *Revue Mélanges d'Histoire sociale*: «Vers une nouvelle discipline, l'organisation de l'espace». Paris, 1944.

Ce changement de perspective, ce changement de centrage, avec la mise au premier plan de l'homme essayant d'ordonner le cadre immense qui l'enveloppe et l'a dominé jusqu'à présent, avec le passage d'une situation passive dans l'ordonnance générale de la nature, à une attitude d'agent actif et dynamique capable de remodeler à son profit la planète, modifient complètement les données prévalant jusqu'à maintenant, et expliquent les différences de nature et de conception entre géographie et géonomie.

Que de problèmes peuvent être renouvelés, en étant traités du point de vue de la géonomie, à condition de l'être suivant des méthodes scientifiques, s'apparentant à la biologie, puisqu'il s'agit en l'espèce d'une science de la vie!

Seule une science, en effet, est capable de s'élever à la connaissance de notions aussi abstraites, et cependant aussi fondamentales que celles des structures, de leurs combinaisons et de leurs équilibres: structures des industries, de l'agriculture, structures des répartitions et des localisations, structures démographiques, structures de synthèses des agglomérations, équilibres agro-industriels ou rural-urbain, équilibre entre territoires de développement différent.

C'est précisément cette connaissance scientifique dont tous les hommes de l'art en matière d'aménagement sentent, en ce moment, la cruelle insuffisance. Comment et pourquoi se défont et se rompent des équilibres, se congestionnent ou se dépeuplent et se vident en conséquence, certaines régions? Et surtout que faut-il faire pour rétablir ou créer de nouveaux équilibres? Telles sont les questions fondamentales qui se posent, à propos de structures si délicates qu'il est difficile et pourtant nécessaire, on s'en rend compte aujourd'hui, de prévoir les incidences possibles de chaque mesure envisagée: car, chaque fois que l'on touche, ne fût-ce qu'à un seul élément des structures existantes, on modifie par là même les composantes de leur équilibre.

La géonomie, dont le propre est d'agir, exerce, en effet, son action sur les structures internes, non seulement d'un milieu total, dont tous les éléments sont solidaires entre eux, mais d'un milieu vivant.

Par exemple, que d'erreurs commises en Afrique, faute d'une connaissance suffisante de la structure des sociétés locales, de l'importance du cadre tribal, dont on commence seulement à avoir une idée, grâce au travail des ethnographes et aux équipes de chercheurs que dirigeait M. Griaule.

Ce sont des domaines immenses qui ressortissent à la géonomie-science: la question, si importante qu'elle revient constamment, des pays sous-développés – l'effet de l'automatisation sur la localisation industrielle et sur les possibilités d'activité qui seront offertes au peuplement environnant – la question des loisirs, etc. Car il n'est guère de problème qui ne se pose à un moment donné sous forme spatiale; toutes les activités humaines, même les activités intellectuelles ou spirituelles, exigent une infrastructure et se traduisent par une localisation et des équipements: qu'il s'agisse de centres intellectuels, de bibliothèques, de facultés, de laboratoires, qu'il s'agisse d'églises ou de lieux de pèlerinage.

Sans données de base sur les structures et sur les équilibres, qui ne peuvent être fournies que par une science, l'art seul se sent impuissant.

La géonomie-art se trouve aujourd'hui essentiellement freinée par le retard de la géonomie-science; et cependant la nécessité de cette dernière, en tant que telle, n'est pas encore reconnue.

La géonomie-art

Une fois sa part faite à la géonomie-science, la géonomie-art a encore un immense domaine propre, celui des moyens, des techniques et des méthodes:

- moyens législatifs, administratifs, financiers, moyens de propagande et de persuasion,
- techniques d'enquête et de synthèse,

— méthodes graphiques et cartographiques, qui permettent notamment de faire ressortir les corrélations géographiques.

Il n'est pas nécessaire de s'appesantir sur ce secteur, qui existe et dans lequel se situent la plupart des efforts faits jusqu'à maintenant, notre propos étant d'insister plus particulièrement sur les autres, qui sont à développer, sinon même à créer.

La géonomie-éthique

La nécessité d'une éthique n'est pas apparue jusqu'à ce jour à sa vraie valeur, alors qu'elle devrait tenir la première place.

Par définition, la géonomie, géographie volontaire, n'est-elle pas essentiellement action délibérée, entreprise en vue de modifier les conditions de l'existence humaine? Et comment ne faut-il pas poser alors, en premier, la question du sens dans lequel doit s'exercer cette action?

Cette immense puissance, acquise tout récemment par l'homme grâce aux progrès techniques, doit être mise, bien entendu, au service de l'humanité; mais cette affirmation n'est pas assez précise.

Au profit de quels hommes, dans quels secteurs d'activité, en quels lieux c'est-à-dire au profit:

- d'un petit nombre, ou de la masse du peuple tout entier,
- des activités du secteur primaire, du secteur secondaire ou du secteur tertiaire,
- de quel pays, ou de quelle région?

Partout se présentent donc des arbitrages, des aiguillages ressortissant à l'éthique, au bien commun de l'humanité. Dans quelle mesure faut-il aider l'industrie? Et alors, laquelle, la lourde ou la légère, celle qui emploie du personnel en grand ou en petit nombre, celle qui travaille pour la satisfaction des besoins intérieurs ou pour l'exportation, celle des produits de base ou celle des produits de luxe? De même, quelle agriculture faut-il favoriser: les petites fermes familiales ou les grandes exploitations mécanisées; les cultures vivrières de base ou les cultures pour l'exportation; la mono- ou la polyculture?

Plus se développe une solidarité universelle entre gens lointains, de races et de comportements différents, plus la seule technique des échanges se révèle insuffisante et plus les relations sont dominées par des problèmes d'ordre éthique.

Bien entendu, le problème des pays sous-développés est du domaine de la science, quand il s'agit de le mesurer et de le définir dans ses multiples espèces (sous-développement de pays à démographie luxuriante, ou sous-développement de pays à population clairsemée) et du domaine de l'art pour savoir sous quelle forme et comment fournir l'aide (assistance technique, équipement, financement), mais n'est-il pas dominé par des questions de droits moraux à la liberté, à un

certain niveau de vie, par la tentative de donner mauvaise conscience à ce sujet aux grandes puissances, toutes questions d'ordre éthique?

Ces oppositions ont un caractère universel: elles existent de nation à nation et elles se retrouvent à l'intérieur de chaque pays. Qu'elles soient dues à la comparaison, soit de la richesse naturelle ou acquise d'un territoire par rapport à un autre (Lozère comparée au bassin Lorrain - Asie comparée à l'Amérique), soit du produit d'un genre d'activité par rapport à un autre (les revenus, par famille, de l'agriculture ne représentent en moyenne que la moitié des revenus dans les autres branches), la plus grande place, dans les revendications, est donnée à des arguments relevant de l'éthique: égalité des droits, justice, dignité de tout être humain. C'est après seulement qu'il est question des moyens techniques à mettre en œuvre.

Même dans les pays les plus avancés, une planification croissante, avec les disciplines de plus en plus strictes qu'elle impose, ne peut être supportée que si les erreurs d'orientation sont réduites au minimum, grâce à un état très poussé de la géonomie-science. Mais surtout elle ne sera supportée que dans la mesure où la preuve sera administrée de sa mise au service de l'humanité, c'est-à-dire dans la mesure où elle sera justifiée par une éthique. Dans les pays les plus avancés, les problèmes posés par l'automation ne sont déjà plus du domaine de difficultés techniques, dès maintenant dépassées, mais du ressort de l'éthique.

Dans une humanité, de plus en plus consciente, et où le nombre de possibilités ouvertes par les techniques s'accroît sans cesse, les problèmes les plus importants, les plus difficiles, sont d'ordre éthique; et c'est pourquoi celle-ci doit être mise désormais à la première place.

En partant de connaissances acquises grâce à la géonomie-science, il appartient à la géonomie-éthique de fournir le programme qui doit servir de base de travail à la géonomie-art.

La géonomie, rendue plus efficace par une structure ternaire, offre ainsi l'avantage de rendre obligatoire l'évocation d'aspects essentiels, négligés jusqu'à présent. Elle peut ainsi réussir là où les spécialistes sont, chacun dans leur domaine, impuissants à résoudre les contradictions et à éviter les convulsions qui bouleversent actuellement le monde entier. Elle sera à même d'exercer une action immense sur les conditions de vie de l'ensemble de la planète, et d'apporter ainsi une solution à un grand nombre de problèmes, sociaux, économiques et politiques, impossibles à résoudre à l'intérieur de chacun de ces secteurs.

Pour se mettre au niveau de ce haut destin et de ces grandes responsabilités, la géonomie doit accéder à l'indépendance d'une discipline nouvelle et universelle. (*Urbanisme*, Paris, 1956, N° 49-50 et *News Sheet of the International Federation for Home and Town Planning*.)

Pourquoi je désapprouve l'impôt sur l'énergie

Parfaitement d'accord avec M. Eugène Schueller sur «la nécessité d'une réforme fiscale profonde» parce que «le système est à la fois trop lourd et insuffisant», je n'approuve aucunement sa proposition que le remplacement du système actuel soit fait par un impôt sur l'énergie.

Qu'il s'agisse des impôts non fiscaux, tels que les douanes, ou d'impôts indirects, dont l'encaissement se fait à l'insu du consommateur, sans exiger de déclarations personnelles, ou que ce soit des impôts directs, tels que ceux sur le revenu, qui exigent des déclarations, ils sortent tous des poches des

consommateurs, riches et pauvres, et sont portés au fisc. Ils sont tous *trop lourds*, tant les uns que les autres, sans entrer en discussion détaillée sur la différence de leurs poids. Mais vu que ces sommes écrasantes sont encore *insuffisantes*, il serait temps d'examiner à fond les raisons de ce paradoxe d'une contradiction qui semble exister entre *trop lourd* et *insuffisant*.

Les impôts en vigueur de nos jours dans presque tous les pays sont tous trop lourds pour les contribuables et surtout pour ceux qui croient «ne pas payer d'impôts». Mais l'effet